

	DECISION DE MONSIEUR LE MAIRE		Numéro de l'acte	2024-1027 ECLC
			Nature de l'acte	Décision
			Matière de l'acte	1.1

OBJET : Semaine bleue – Spectacle « Au théâtre ce soir » de l'association « Compagnie les Thibautins » le mercredi 16 octobre 2024

Le Maire de la Ville de Longuenesse,

Vu,

- l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire le règlement de certaines affaires,
- le Code de la Commande Publique,
- la délibération du 23 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment en matière de marchés publics,

CONSIDERANT,

- que des animations sont organisées dans le cadre de la semaine bleue qui se déroulera du 14 au 17 octobre 2024,

D E C I D E

Article unique : de confier à l'association « Compagnie les Thibautins », sise 57-59 rue de Bréquerecque à Boulogne-sur-Mer (62200), la représentation du spectacle « Au théâtre ce soir » qui sera donnée dans la salle des fêtes du Parc de l'Hôtel de Ville, le mercredi 16 octobre 2024 à 14 heures 30, dans le cadre de la semaine bleue. Le montant de cette prestation s'élève à 1600,00 € T.T.C et de signer toutes les pièces découlant de cette consultation.

Fait à Longuenesse, le 23 février 2024



Le Maire,

Christian COUPEZ

Publiée le 23/02/2024